Biopost 16-3-8 + 1Fe +2 MgO

Des matières premières de qualité pour des engrais fiables !

Dans le cadre de sa politique qualité, Biopost s'engage sur plusieurs points précis afin de promouvoir auprès des clients utilisateurs les normes d'un niveau permettant de répondre aux critères de la **"fertilisation raisonnée" en respectant mieux l'environnement**.
Biopost s'engage selon le **"principe de précaution"** à écarter toutes les substances à risques, ou présumées à risques et certifie le choix de matières premières "nobles", excluant ainsi l'utilisation des matières provenant de "polluants à recycler", (tels que les composts urbains, boues de station d'épuration, composts de déchets verts, lisiers de porc, etc).
Biopost tient à la disposition de ses clients l'analyse des produits, ainsi que toutes les informations techniques complémentaires et les informations réglementaires en vigueur (**normes officielles Afnor NFU-44051 et NFU- 42001**).
Les analyses biologiques, physiques et chimiques sont réalisées très régulièrement et conformément à la réglementation en vigueur.

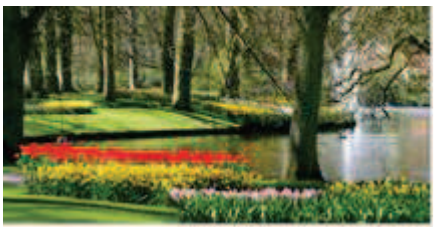

Le Produit

Engrais NF U 42-001 (Norme Afnor)
Engrais Organo-Minéral (N. P.K.) 16-3-8 + 1(Fe) + 2(MgO)

Produit compacté. Existe en granulométrie diamètre env. 5mm,
En mini-compact 2,75 mm et en micro-émietté

Actions Multiples

- Contient d'azote à action rapide et aussi d'azote organique pour une action prolongée ;
- Riche en matière organique ;
- Contient du magnésium ;
- Contient du fer (oligo-élément) ;
- Produit en micro-émietté pour une application facile.

Utilisations et Mode d'Emploi

Dosages indicatifs, selon plan de fertilisation :
Viticulture, Arboriculture fruitière, Maraîchage et Cultures légumières, Espaces Verts, Terrains de Sport, Pépinières : **300 à 500 kg/ha selon les programmes de Fertilisation, jusqu'à 1.000 à 1.500 kg/ha en fractionnant.**

Composition et Analyse

Formule U AB :
16 % d'azote total (N), dont
6,4 % d'azote organique provenant de poudre d'os, de farine de plumes et de coques de cacao ;
9,6 % d'azote uréique.
3 % d'anhydride phosphorique (P_2O_5) total ;
8 % d'oxyde de potassium (K_2O) soluble dans l'eau ;
2 % d'oxyde de magnésium (MgO) total ;
1 % de fer (Fe) soluble dans l'eau ;
35 % de matières organiques provenant de poudre d'os, de farine de plumes et de coques de cacao.
Contient des sous-produits d'origine animale cat. III.
(valeurs moyennes qui peuvent être différentes sur l'étiquetage selon les analyses par lot.)

Conditionnement

Sacs de 25 kg, palettes de 1.000 kg filmées. Big-bags de 500 kg.

AVIS :

Conformément au Règlement CE 181/2006, l'accès aux terres est interdit aux animaux d'élevage pendant au moins 21 jours après utilisation sur les terres. Interdit pour l'alimentation animale, ne pas stocker à proximité d'aliments pour animaux.

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...
Ne pas ingérer. Se laver et se sécher les mains après usage. Garder hors de portée des enfants et des animaux.
Ce document n'est pas contractuel. Le fabricant se réserve le droit d'apporter toutes les modifications qu'il jugera utiles, sans préavis.

Biopost-Cofuna
57 quai de Marne 77400 Thorigny/Marne - FRANCE
Tél : 33.(0)1.64.02.11.00 - www.biopost-cofuna.fr - E-mail : biopost@wanadoo.fr